

Luc Cambrézy et Yves Charbit

Editorial

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Luc Cambrézy et Yves Charbit, « Editorial », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 23 - n°3 | 2007, mis en ligne le 25 septembre 2008, consulté le 11 février 2012. URL : <http://remi.revues.org/4422>

Éditeur : Association pour l'étude des migrations internationales

<http://remi.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://remi.revues.org/4422>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Université de Poitiers

Luc Cambrézy et Yves Charbit

Editorial

Pagination de l'édition papier : p. 7-11

- 1 Vue du Nord, et de la France en particulier, la question des migrations internationales se trouve posée sous un angle qui amplifie les effets d'optique et contribue à une appréciation schématique de la réalité. Hors des cercles scientifiques, l'opinion commune réduit le sujet à deux caractères essentiels : une migration de la misère et plus rarement une fuite des cerveaux ; des flux du Sud vers le Nord, majoritairement issus du continent africain.
- 2 La réalité est évidemment plus complexe. D'une part, si la pauvreté constituait le seul moteur de la migration, l'Europe serait depuis déjà plusieurs décennies confrontée à des flux migratoires plus massifs. D'autre part, les plus forts contingents de migrants ne proviennent pas nécessairement des pays ni des régions les plus pauvres. Enfin, s'agissant du continent africain, même dans le cas extrême des guerres civiles, force est de constater que les pays riverains ou les régions proches des conflits sont les premières destinations des réfugiés et des déplacés et que pour l'heure, l'Europe n'a jamais eu à gérer les flux de millions de réfugiés et de déplacés que ces crises ont pourtant généré.
- 3 Ces remarques invitent donc à nuancer le regard habituellement porté sur les migrations internationales. Il y a même urgence, si on considère que les politiques migratoires européennes — en y incluant celles liées au « co-développement » — ont pour seule préoccupation la « maîtrise des flux migratoires », délicat euphémisme pour justifier la mise en place de mesures sans cesse plus restrictives pour interdire l'accès au sol européen. Pour commencer, il convient de situer les migrations internationales par rapport à d'autres pratiques migratoires et la problématique des vulnérabilités peut d'ailleurs aider à y voir plus clair. En Afrique, dans des systèmes économiques et sociaux fragiles et particulièrement sensibles aux aléas (environnementaux, économiques, sociaux), la migration — en tant que réponse aux changements — est depuis longtemps inscrite au répertoire des solutions adoptées par les sociétés africaines. Ainsi, les migrations et les mobilités se produisent bien plus à l'intérieur même du continent africain qu'à destination du Nord. C'est pourquoi, de l'Afrique du Sud à la Côte d'Ivoire ou au Nigeria, on peut se demander si l'effet d'optique évoqué plus haut ne devrait pas plutôt conduire à analyser aussi et en même temps les migrations (internes ou internationales) en Afrique. Ensuite, les migrations internationales ne peuvent se réduire à une analyse en termes de différentiels de développement entre le Nord et le Sud. La distance géographique et sociale entre pays de départ et pays d'arrivée joue également un rôle et, dans cette perspective, les migrants dont l'Europe cherche tant à se protéger étaient finalement moins vulnérables que les autres.
- 4 Car se pose le problème de la *mesure* de la vulnérabilité. Les recherches actuelles adoptent le plus souvent une définition purement quantitative, qui se résume à la probabilité pour un individu ou un ménage donné de passer d'une situation « normale » à une situation *critique*, mesurable *ex post* par des indicateurs objectifs. L'individu ou le ménage vulnérable est alors celui qui, à la suite de difficultés rencontrées à un moment donné de son existence, se trouve dans une situation pire que la moyenne de la population de référence : une désépargne brutale et massive (vulnérabilité financière), la perte de la récolte (vulnérabilité alimentaire), la survenance de la maladie, la perte du logement, de l'emploi, etc. D'un côté on constate, mais on n'explique pas ; de l'autre, on mesure combien cette définition pose problème en Afrique sub-saharienne, notamment en milieu rural. En effet, dans un contexte où les notions de risques et de crises (agricoles, climatiques, etc.) sont très largement consubstantielles de systèmes agraires particulièrement fragiles, la définition quantitative de la vulnérabilité et la notion même de « situation critique » deviennent très relatives.
- 5 Même si tous ces aspects ne pouvaient être abordés dans les textes proposés ici, ce dossier propose une vision contextualisée de la vulnérabilité, conformément à l'héritage des grandes enquêtes sociales anglaises ou françaises du dix-neuvième siècle et de ce point de vue, la

contribution théorique la plus heuristique reste celle de Marx. Se situant sur la durée longue (différence majeure avec les travaux actuels), il fait remonter les causes de la vulnérabilité du prolétariat anglais au XVII^e siècle, quand commence le vaste mouvement d'expropriation légale (les *bills of enclosures*) qui liquide toute une classe de petits propriétaires indépendants, la *yeomanry*. Il en résulte un exode rural massif et une urbanisation intense dans des conditions de précarité extrême, tandis que le prolétariat rural n'est pas moins misérable. Pour preuve de ces conditions de travail et de vie dégradées, Marx rassemble une masse de données empiriques démontrant la vulnérabilité économique, sociale, démographique et sanitaire : salaires réduits au minimum vital, allongement et intensification de la journée de travail, récurrence du chômage, maladies et accidents professionnels mortels ou très invalidants, taudis insalubres, malnutrition chronique ou aiguë, alcoolisme, prostitution, recours aux opiacés, accroissement enfin de l'infanticide et de l'illégitimité.

- 6 La méthode d'analyse qui, dans *Le Capital*, s'attache à la vulnérabilité induite par la migration interne (si l'on exclut le cas particulier de l'Irlande que Marx développe longuement), nous est-elle utile aujourd'hui pour traiter des relations entre migration internationale et vulnérabilité ?
- 7 Le premier point concerne le sens des causalités. Alors qu'on analyse aujourd'hui volontiers la migration comme un *facteur* de vulnérabilité dans les pays d'arrivée, on gagnerait à adopter la vision holistique de Marx, en partant des contextes économiques, sociaux ou politiques qui caractérisent les sociétés d'origine et qui génèrent une vulnérabilité *endogène*, à savoir la fragilité des économies nationales dans des contextes de sous-développement indissociables des rapports de domination Nord-Sud. En réponse, les populations trouvent — ou non — diverses réponses adaptatives, parmi lesquelles figurent les migrations internes et internationales, qui sont parfois elles-mêmes source d'une vulnérabilité qu'on devrait en toute rigueur qualifier d'*exogène*, d'*induite* ou de *secondaire* : au sud, celle liée à une urbanisation rapide et anarchique ; au nord, les conditions de vie des migrants, surtout s'ils sont clandestins.
- 8 La deuxième question est de savoir si la mobilité interne forcée observée par Marx et ses contemporains est comparable aux migrations internationales d'aujourd'hui. Autrement dit, le capitalisme sauvage de l'Angleterre des années de la première moitié du XIX^e siècle s'est-il appuyé sur des *mécanismes de paupérisation* différents de ceux associés à certains mouvements migratoires d'aujourd'hui ? Ou enfin peut-on assimiler les « réfugiés de l'environnement » ou les « demandeurs d'asile » aux catégories proposées par Marx, qui relèvent à proprement parler d'une migration de misère ? La réflexion sur les catégories actuelles est un des apports de l'article de Luc Cambrézy.
- 9 Enfin, si la vulnérabilité peut s'analyser comme une dimension de la pauvreté, on ne peut évidemment pas soutenir que la *totalité* des populations du Sud connaît une telle fragilité. Rappelons-le, Marx s'intéressait au prolétariat tant rural qu'urbain, ne soufflant mot des classes moyennes, sinon pour prédire, à tort on le sait, leur inéluctable disparition. On ne peut pas davantage soutenir que la vulnérabilité des plus pauvres au Sud est *uniquement* liée à l'émigration. Les facteurs actuels de vulnérabilité tiennent tout autant, on l'a évoqué, à la faiblesse des économies agricoles et des systèmes politiques, les unes et les autres témoignant bien sûr de la dépendance généralisée de l'Afrique à l'égard du Nord et de la globalisation, mais aussi, en Afrique, d'un passage à une agriculture intensive d'autant plus retardé qu'un relatif sous-peuplement autorisait l'extension des espaces cultivés. On le voit, les recherches actuelles auraient tout à gagner à partir d'une réflexion sur les enseignements historiques tels que théorisés par Marx et du point de vue de la pauvreté, la recherche sur les migrations internationales gagnerait à se *décentrer* de son objet, afin d'éviter des erreurs d'appréciation quant à la réalité des pays du Sud : dans un pays africain qui compte 3 % d'émigrants et 60 % de pauvres, les nationaux non migrants considèrent à juste titre que ces 3 % sont des privilégiés bien peu vulnérables. On objectera certes que les migrations forcées, lorsqu'elles correspondent à une violence politique, souvent d'ailleurs masquée par la manipulation de la dimension ethnique ou religieuse (Biafra jadis, Darfour aujourd'hui), plaident pour le point de vue opposé, mais alors l'analyse doit porter sur les causes réelles de la violence (par exemple le contrôle des richesses naturelles) et le débat sur la migration se dissout à nouveau dans les enjeux d'une réalité géopolitique plus large. C'est pourquoi les articles de ce dossier ne se

veulent que des études de cas qui correspondent à des contextes précis. Le lecteur jugera de leur exemplarité et de la possibilité ou non de généraliser ce qui est observé et analysé dans les textes rassemblés ici.

10 Si grossière soit-elle, la distinction classique entre le Sud et le Nord reste utile. Vu du Sud, on l'a dit, la vulnérabilité s'inscrit dans des contextes de pauvreté endémique et la question est de savoir si la migration internationale réduit ou aggrave celle-ci. Contrairement à la thèse de la féminisation de la pauvreté, les ménages dirigés par des femmes sont moins vulnérables que ceux qui ont un homme à leur tête. Le facteur explicatif majeur est l'importance des ressources financières apportées par la migration, qui compensent plus que largement la perte de la main-d'œuvre masculine domestique (article de Mababou Kebe et Yves Charbit). Encore faut-il que l'affectation des sommes transférées soit productive et en particulier qu'elles ne soient pas englouties dans des dépenses somptuaires. Hamidou Dia établit que tout dépend des interlocuteurs du migrant vivant à l'étranger, du degré de confiance établi entre lui et la communauté d'origine ; en bref de sa capacité à contrôler l'utilisation des sommes transférées. Enfin, la note de recherche de Danièle Laliberté montre, à propos des crises humanitaires, que la migration forcée doit être replacée dans une constellation de facteurs, eu égard à la complexité des interactions qui affectent la santé des réfugiés et des déplacés.

11 Au Nord, Estelle Auguin et Florence Lévy abordent le problème de la langue, qui s'était posé pour les primo-migrants des années 1960 et avait alors suscité des réponses institutionnelles palliatives (cours de soutien linguistique, classes d'accueil, valorisation des cultures d'origine, etc.). On l'observe à nouveau pour certains migrants chinois et aujourd'hui comme il y a quarante ans déjà, les enfants jouent un rôle d'intermédiaire entre les services administratifs, sociaux et sanitaires et leurs parents, qui maîtrisent mal, peu ou pas du tout le français. Ceci conduit à évoquer la question de la dimension « communautaire » de la vulnérabilité. Si le regroupement communautaire est l'un des meilleurs systèmes de solidarité collective que puissent trouver les migrants, et plus encore les primo-arrivants, dans le pays de destination, il constitue parfois un obstacle à l'intégration dans la société d'accueil, avec un risque non négligeable d'enfermement et de stigmatisation. La note de recherche d'Yves Magnon suggère, à propos des mariages forcés en milieu soninké, que le contrôle sur les femmes se durcit en France, en contradiction avec la liberté offerte aux jeunes filles par le milieu de résidence, ou du moins que les familles tentent de maintenir un contrôle malgré la diminution de leur emprise sur leurs filles. On a là une situation contradictoire où la vulnérabilité économique est réduite par la migration, mais où la vulnérabilité sociale est plus aiguë. Bien entendu, cette question n'est pas réservée aux seules familles de migrants, mais sur tous ces sujets, il existe incontestablement un facteur de crispation supplémentaire qu'illustre bien la rareté des unions libres, des unions mixtes ou encore la préservation de la virginité avant le mariage.

12 L'importante implication méthodologique qui se dégage de tous ces travaux est la nécessité d'analyser la vulnérabilité en prenant en compte les interactions entre les différents acteurs : l'individu migrant, sa famille, qu'elle réside en Europe ou qu'elle soit restée dans les pays d'origine, et enfin les communautés d'appartenance. Au Nord cependant, un facteur spécifique — le politique — s'exerce comme une contrainte sur l'ensemble des acteurs concernés par la mobilité, et peut remettre en cause l'efficacité des solutions trouvées par eux pour réduire leur vulnérabilité. Certes, le facteur politique est aussi présent au Sud, on l'a évoqué à propos des migrations forcées, mais il change presque de nature et on peut opposer la violence liée à des situations insurrectionnelles au Sud, à la violence institutionnelle, au sens de Max Weber, au Nord.

13 Ce numéro comporte enfin quatre articles hors dossier. Deux d'entre eux portent sur une problématique proche de la vulnérabilité, celle des comportements de certains groupes sociaux ou professionnels face à des crises politiques. La mobilisation des ressources communautaires à travers une « diaspora pollinisée » permet aux Franco-mauriciens d'anticiper le risque de vulnérabilité liée aux changements politiques à Maurice (article de Catherine Boudet). Mais si l'anticipation se révèle efficace, c'est parce qu'il s'agit d'un groupe économiquement et politiquement puissant, ce qui n'est nullement le cas général. Quant aux transporteurs

burkinabès rentrés de Côte d'Ivoire, ils ont su profiter de la grave crise politico-militaire qui a frappé ce pays, bien mieux que leurs compatriotes qui n'avaient pas eu un parcours international. Ils ont même professionnalisé le milieu des transports routiers avec une extension subrégionale (Sylvie Bredeloup et Oumarou Kouraogo). Dans les deux cas, on constate que l'esprit d'entreprise et la mobilisation des réseaux par des groupes contribuent non seulement à limiter leur vulnérabilité, mais à améliorer leur position économique.

- 14 La dimension socioculturelle est privilégiée dans les deux derniers articles. Dans la communauté vietnamienne de Montréal, le recours observé à un large éventail de pratiques médicales témoigne certes d'un processus d'adaptation à un nouvel environnement socioculturel et sanitaire, mais comme celles-ci sont antérieures à l'immigration, on ne saurait postuler un parcours linéaire allant de la médecine traditionnelle vers la thérapeutique moderne (Marie-Eve Blanc et Laurence Monnais). Enfin, le dernier article (Marie-Laetitia des Robert-Helluy) rappelle combien le sentiment d'appartenance nationale se joue différemment selon les générations de Français d'ascendance étrangère, en particulier dans le rapport aux symboles nationaux. Il s'est produit une désaffection générationnelle qu'il faut mettre en relation avec les différences dans les contextes vécus par ces générations.

Pour citer cet article

Référence électronique

Luc Cambrézy et Yves Charbit, « Editorial », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 23 - n°3 | 2007, mis en ligne le 25 septembre 2008, consulté le 11 février 2012. URL : <http://remi.revues.org/4422>

Référence papier

Luc Cambrézy et Yves Charbit, « Editorial », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 23 - n°3 | 2007, 7-11.

Droits d'auteur

© Université de Poitiers
